

#### Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU			X	Arrivé à 18h35
M. Henri BEC			X	
M. Bruno BERRAH	X			
Mme Patricia BERTHOMIEU	X			
M. Thierry CALMEL	X			
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par M. Pierre CROS
M. Didier CAYLA	X			
Mme Valérie CHABOT	X			
Mme Marcelle COUDERC	X			
Mme Françoise CRASSOUS	X			
M. Pierre CROS	X			
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN			X	Arrivée à 18h38
M. Frédéric FABRE			X	
M. Cédric GARCIA			X	
M. Bernard GUERRERE			X	
M. Jean-François GUIBBERT	X			Désigné secrétaire de séance
Mme Maryse LACOMBE	X			
Mme Catherine LIMORTÉ			X	
Mme Brigitte MATHE-MAURY	X			
M. Thierry MAURAT		X		Représenté par M. Bruno BERRAH
M. Michel PEPOZ	X			
M. Jean-Pierre PEREZ		X		Représenté par M. Alain CARALP
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI	X			
M. Michel SANCHEZ		X		Représenté par M. Serge PESCE
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Martine SIGNOUREL		X		Représentée par Mme Brigitte SOULET
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Mireille TORTES	X			
Mme Maryline TUCA		X		Représentée par Mme Marcelle COUDERC
M. Philippe VIDAL			X	
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	

P\* = présent(e), R\* = représenté(e), A\* = absent(e)

## **I. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président accueille les élus dans la salle « Michel Galabru » de la commune de Nissan-Lez-Ensérune à 18h30. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

## **II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Monsieur Jean-François GUIBBERT (Lespignan) est nommé pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

**18h35 – Arrivée de monsieur Serge BACCOU.**

## **III. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2021**

Le procès-verbal du 13 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

## **IV. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS**

### **Décision n° DP\_2021\_014 :**

Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2021 à l'association Occitanie Livre & Lecture, pour un montant de 100 € ;

### **Décision n° DP\_2021\_015 :**

Attribution de subventions intercommunales dans le cadre de l'opération façades 2018-2021, pour 3 demandeurs, pour un montant total de 11 946 € ;

### **Décision n° DP\_2021\_016 :**

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 17 demandeurs, pour un montant total de 11 955 € ;

### **Décision n° DP\_2021\_017 :**

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 18 demandeurs, pour un montant total de 17 826 € – Abroge et remplace la décision DP\_2021\_013 du 22 mars 2021 ;

### **Décision n° DP\_2021\_018 :**

Attribution de subventions aux propriétaires dans le cadre du programme façades Région 2020, pour 21 demandeurs, pour un montant total de 85 776 € ;

### **Décision n° DP\_2021\_019 :**

Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault pour des travaux de reprise d'enrochement du plan d'eau d'une base d'activités sportives et de loisirs nautiques ;

### **Décision n° DP\_2021\_020 :**

Renouvellement de l'adhésion à l'association Partage – Signature de la convention de partenariat et versement de la cotisation pour l'année 2021, pour un montant de 2 000 € ;

### **Décision n° DP\_2021\_021 :**

Renouvellement de l'adhésion à l'association "Maison René Cassin accès au droit et médiation" - Signature de la convention de partenariat et versement de la subvention pour l'année 2021, pour un montant de 3 000 € ;

**Décision n° DP\_2021\_022 :**

Liste des décisions prises pour les marchés publics et les avenants du 3 mars 2021 au 4 mai 2021 ;

**Décision n° DP\_2021\_023 :**

Signature de la convention avec l'association "La boule Cazouline" relative à l'octroi d'une subvention intercommunale pour l'organisation du tournoi annuel de pétanque 2021 "Challenge de La Domitienne", pour un montant de 1 000 € ;

**Décision n° DP\_2021\_024 :**

Attribution de subventions intercommunales dans le cadre de l'opération façades 2018-2021, pour 5 demandeurs, pour un montant total de 18 649 € ;

**Décision n° DP\_2021\_025 :**

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 4 demandeurs, pour un montant total de 4 033 € ;

**Décision n° DP\_2021\_026 :**

Adoption des tarifs du tiers-lieu de la Maison de l'économie ;

**Décision n° DP\_2021\_027 :**

Demande de subvention pour l'année 2021 auprès du Centre national du livre (CNL) ;

**Décision n° DP\_2021\_028 :**

Attribution d'une subvention à l'association "La route d'Occitanie - La Dépêche du Midi" dans le cadre de l'organisation de "La route d'Occitanie - La Dépêche du Midi 2021" et signature de la convention de partenariat, pour un montant de 11 000 € ;

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

**V. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS**

**Décision n° DB\_2021\_001 :**

Modification n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU) – Commune de Vendres – Avis.

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

**18h38 – Arrivée de madame Géraldine ESCANDE-COLIN.**

## VI. DÉLIBÉRATIONS

<b>1</b>	<b>Protocole d'accord transactionnel entre La Domitienne, la société PAGES, la Compagnie AXA France IARD, l'EURL Pierre TOURRE et la Mutuelle des architectes Français, dans le cadre de litiges relatifs au marché de travaux de construction de la Maison de l'économie à Vendres - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.081.1</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve le projet de protocole d'accord transactionnel conclu entre la Communauté de communes la Domitienne, la société PAGES, la Compagnie AXA France IARD, l'EURL Pierre TOURRE et la Mutuelle des Architectes Français,
- autorise monsieur le Président à le signer.

<b>2</b>	<b>Convention constitutive du groupement de commandes pour des travaux de création de centrales photovoltaïques sur toitures entre La Domitienne et les communes de Cazouls-lès-Béziers, Colombiers et Maraussan - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.082.1</b>
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- autorise la création d'un groupement de commandes dit d'intégration totale (hors exécution financière) à caractère temporaire pour des travaux de création de centrales photovoltaïques sur toitures entre la Communauté de communes La Domitienne et les communes de Cazouls-lès-Béziers, Colombiers et Maraussan,
- approuve la convention constitutive du groupement de commandes,
- autorise monsieur le Président à la signer,
- charge monsieur le Président de notifier le projet de convention aux autres membres du futur groupement de commande afin qu'ils l'adoptent.

<b>3</b>	<b>Diffusion de données ouvertes et intelligentes dit « Open Data » - Convention de partenariat entre la Communauté de communes La Domitienne et le Département de l'Hérault - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.083.1</b>
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve la convention de partenariat pour la diffusion de données ouvertes et intelligentes,
- autorise monsieur le Président à la signer.

<b>4</b>	<b>Modification des statuts de la Société Publique Locale (SPL) Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) Occitanie - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.084.1</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve le projet de modification des statuts de la SPL AREC Occitanie,
- autorise monsieur Serge PESCE, en sa qualité de représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

<b>5</b>	<b>Convention d'offre de concours entre La Domitienne, le Département de l'Hérault et la commune de Nissan-Lez-Ensérune pour la réalisation de travaux routiers sur la route départementale n°609 à Nissan-Lez-Ensérune - Avenant n°1 - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.085.2</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve le projet d'avenant n°1 à la convention d'offre de concours,
- autorise monsieur le Président à le signer.

<b>6</b>	<b>Taxe de séjour communautaire – Actualisation des tarifs et des modalités de déclaration, de règlement et de sanction à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>21.086.2</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- abroge la délibération n° 20.162.2 du 23 septembre 2020,
- fixe les tarifs de la taxe de séjour communautaire perçue, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- définit les modalités de déclaration, de règlement et de sanction, à compter de la même date.

<b>7</b>	<b>Modification du règlement des déchèteries – Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.087.3</b>
----------	---	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil approuve la modification de l'article 11.1 du règlement des déchèteries.

<b>8</b>	<b>Convention de mandat pour la réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif relatif à l'opération « Centre Médical de Santé » sur la commune de Colombiers – Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.088.3</b>
----------	--	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	25	Pour :	25
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstentions :	6

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Marcelle COUDERC).

**A l'unanimité des suffrages exprimés**, le Conseil :

- approuve les termes de la convention de mandat pour la réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif relatif à l'opération « Centre Médical de Santé » sur la commune de Colombiers,
- autorise monsieur le Président à la signer.

<b>9</b>	<b>Infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur les domaines privés des collectivités et de leurs établissements publics – Mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation – Adhésion au groupement de commandes – Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.089.3</b>
----------	---	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve l'adhésion à ce groupement de commandes en qualité de membre,
- accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables,
- autorise monsieur le Président à signer la convention constitutive de groupement ainsi que tout acte ou toute mesure se rattachant à cette décision,
- autorise le Président d'Hérault Énergies, en sa qualité de coordonnateur, à signer et notifier les accords-cadres ou marchés dont la Communauté de communes La Domitienne sera partie prenante.

<b>10</b>	<b>Convention d'occupation temporaire du domaine public du Conservatoire du littoral – Autorisation de passage accordée à la SCA Foncière Terre de liens – Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.090.3</b>
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve la convention d'occupation temporaire du domaine public du Conservatoire du littoral.
- autorise monsieur le Président à la signer.

<b>11</b>	<b>Convention de partenariat entre la SPL AREC Occitanie et la Communauté de communes La Domitienne porteuse d'un guichet Rénov'Occitanie - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.091.4</b>
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve la convention de partenariat entre la SPL AREC Occitanie et la Communauté de communes La Domitienne porteuse d'un guichet Rénov'Occitanie,
- autorise monsieur le Président à la signer.

<b>12</b>	<b>Convention de garantie d'emprunt entre La Domitienne et FDI HABITAT dans le cadre de la construction de 8 logements sociaux à Maraussan - Résidence « Balaman » - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.092.4</b>
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve la convention de garantie d'emprunt entre La Domitienne et FDI HABITAT dans le cadre de la construction de 8 logements sociaux à Maraussan - Résidence « Balaman »,
- autorise monsieur le Président à la signer.

<b>13</b>	<b>Convention de garantie d'emprunt entre La Domitienne et FDI HABITAT dans le cadre de l'acquisition en VEFA de 24 logements sociaux à Maraussan - Résidence « Les Ménestrelles » - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.093.4</b>
-----------	---	-----------------

Rapporteur Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve la convention de garantie d'emprunt entre La Domitienne et FDI HABITAT dans le cadre de l'acquisition en VEFA de 24 logements sociaux à Maraussan - Résidence « Les Ménestrelles »,
- autorise monsieur le Président à la signer.

<b>14</b>	<b>Convention d'Utilité Sociale (CUS) 2021-2026 entre l'État, Hérault Logement, le Département de l'Hérault et La Domitienne (Personne publique associée) - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.094.4</b>
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve la Convention d'Utilité Sociale (CUS) 2021-2026 conclue entre La Domitienne et l'État, le Département de l'Hérault et Hérault Logement,
- autorise monsieur le Président à la signer.

<b>15</b>	<b>Acte d'engagement entre La Domitienne et l'État pour la demande de données détaillées sur les logements vacants - Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.095.4</b>
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve l'acte d'engagement entre La Domitienne et l'État pour la demande de données détaillées sur les logements vacants,
- autorise monsieur le Président à le signer.

<b>16</b>	<b>Permis de louer - Commune de Lespignan - Délégation de la mise en œuvre et du suivi - Régime d'autorisation préalable de mise en location de logements</b>	<b>21.096.4</b>
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- délègue à la commune de Lespignan la mise en œuvre et le suivi du permis de louer sous le régime d'autorisation préalable de mise en location de logements pour la durée du PLHI, soit jusqu'à son terme en 2023,
- approuve le périmètre d'exécution du permis de louer sous le régime d'autorisation préalable de mise en location de logements,
- autorise monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

17	<b>Charte d'utilisation du logo « Facile à lire » dans les bibliothèques et les lieux de médiation – Approbation et autorisation de signature</b>	<b>21.097.4</b>
----	---	-----------------

Rapporteur : Alain CASTAN.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	25	Pour :	31
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

**A l'unanimité**, le Conseil :

- approuve la charte d'utilisation du logo « Facile à lire » dans les bibliothèques et les lieux de médiation,
- autorise monsieur le Président à la signer.

## VII. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h40.

## VIII. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté.

**Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,**

Compte-rendu dressé le 2 juin 2021,

Le Président,

Alain CARALP

